



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **COMMENT COMPLÉTER UN DOSSIER DE CONVENTIONNEMENT ?**

## Actions à effectuer par la collectivité

1) PRENDRE EN COMPTE LA  
NOTIFICATION

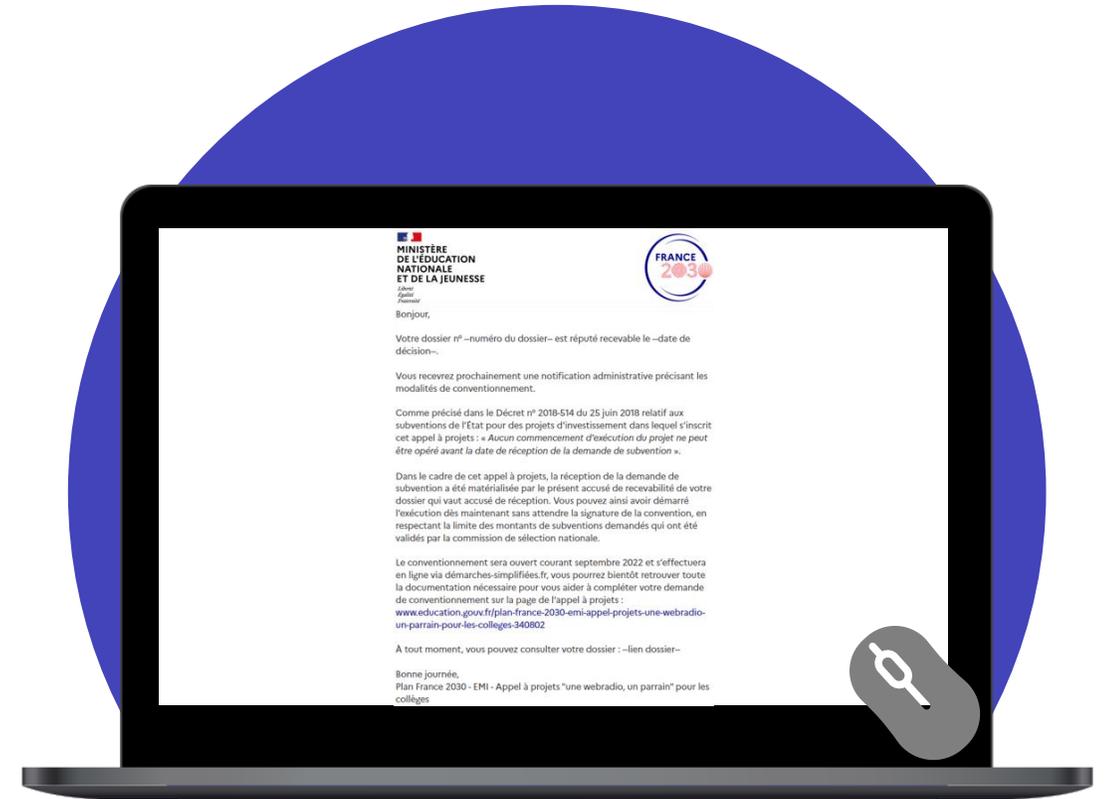
2) REMPLIR LE FORMULAIRE DE  
CONVENTIONNEMENT

3) SUIVRE SON PROJET ET SIGNER LA  
CONVENTION DE FAÇON  
DÉMATÉRIALISÉE

## 1 ) PRENDRE EN COMPTE LA NOTIFICATION

# Un mail de notification d'acceptation de votre demande de subvention vous a été adressé

*Cette notification a été envoyée à l'adresse mail du déposant du dossier de candidature.*



## Étape 1

### Réception du mail de notification

*Un mail générique officiel est adressé à l'ensemble des déposants pour lesquels une subvention a été accordée.*

*Ce mail est directement adressé à la boîte utilisée pour le dépôt de dossier. Elle correspond à la boîte avec laquelle vous vous êtes connecté sur démarches-simplifiées pour réaliser la saisie.*



### COMMENT COMPLÉTER UN DOSSIER DE CONVENTIONNEMENT ?

FAQ Plan France 2030 – EMI – Appels à projets « Une webradio, un parrain » pour les collèges – conventionnement	
Identification du signataire et signature	Saisie du formulaire de conventionnement
Versement de la subvention	
Identification du signataire et signature	
Qui doit effectuer la demande de conventionnement ?	La personne ayant déposé le dossier de candidature doit déposer le dossier de conventionnement. Elle doit être un représentant de la collectivité ayant la compétence déléguée par un acte spécifique ou général d'un assemblée délibérante. Si la personne ayant déposé le dossier de candidature n'est pas habilitée, une autre personne compétente doit déposer la demande de conventionnement. Un <b>Pas à pas conventionnement</b> est disponible sur la page des appels à projets pour vous accompagner dans ce stade de conventionnement.
Pourquoi est-il important de renseigner le bon numéro de SIRET ?	Le numéro de SIRET sert à identifier la collectivité signataire de la convention et permet de récupérer l'ensemble des données relatives à celle-ci dont les coordonnées pour le paiement. Le numéro de SIRET doit être renseigné correctement.
Comment faire pour modifier un numéro de SIRET pour un dossier où la demande a été faite avec un autre numéro ?	Il n'est pas possible de modifier un numéro dans un dossier déjà déposé. Il vous sera donc nécessaire de créer le formulaire de conventionnement avec le bon numéro de SIRET.
Quelle adresse email doit être utilisée pour l'identification ?	L'adresse mail est celle qui est utilisée pour l'identification sur la plateforme Démarches Simplifiées. Cette adresse pour le dossier de conventionnement peut être différente de celle utilisée pour le dossier de candidature. Elle est l'identifiant du déposant, et doit être une adresse mail officielle de la collectivité permettant d'identifier nominativement le déposant. Cette adresse mail sera utilisée sur la convention et doit permettre d'identifier sans ambiguïté le représentant de la collectivité.
Comment faire pour modifier une adresse mail d'un dossier déposé ?	Il n'est pas possible de modifier l'adresse mail d'un dossier déjà déposé. Il vous sera donc nécessaire de créer le formulaire de conventionnement avec la bonne adresse mail. Si, au plus, votre adresse mail émanant de l'adresse mail qui a servi à l'identification sur la plateforme Démarches Simplifiées.

Bonjour,

Votre dossier n° –numéro du dossier– est réputé recevable le –date de décision–.

Vous recevrez prochainement une notification administrative précisant les modalités de conventionnement.

Comme précisé dans le Décret n° 2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement dans lequel s'inscrit cet appel à projets : « Aucun commencement d'exécution du projet ne peut être opéré avant la date de réception de la demande de subvention ».

Dans le cadre de cet appel à projets, la réception de la demande de subvention a été matérialisée par le présent accusé de recevabilité de votre dossier qui vaut accusé de réception. Vous pouvez ainsi avoir démarré l'exécution dès maintenant sans attendre la signature de la convention, en respectant la limite des montants de subventions demandés qui ont été validés par la commission de sélection nationale.

Le conventionnement sera ouvert courant septembre 2022 et s'effectuera en ligne via démarches-simplifiées.fr, vous pourrez bientôt retrouver toute la documentation nécessaire pour vous aider à compléter votre demande de conventionnement sur la page de l'appel à projets : [www.education.gouv.fr/plan-france-2030-emi-appel-projets-une-webradio-un-parrain-pour-les-collèges-340802](http://www.education.gouv.fr/plan-france-2030-emi-appel-projets-une-webradio-un-parrain-pour-les-collèges-340802)

À tout moment, vous pouvez consulter votre dossier : –lien dossier–

Bonne journée,  
Plan France 2030 - EMI - Appel à projets "une webradio, un parrain" pour les collèges



### Connectez-vous

Avec FranceConnect  
FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.



Qu'est-ce que FranceConnect ?

Email (nom@site.com)

Mot de passe (8 caractères minimum)

Se souvenir de moi [Mot de passe oublié ?](#)

Se connecter

OU

Vous êtes agent de la fonction publique d'État ?

[Accédez à notre page dédiée](#)

## Étape 2

**Prise de connaissance des documents d'appui**  
*Le mail de notification est accompagné du présent Pas-à-Pas « conventionnement – collectivité » ainsi que d'une FAQ couvrant un certain nombre des interrogations que vous pourriez avoir.*

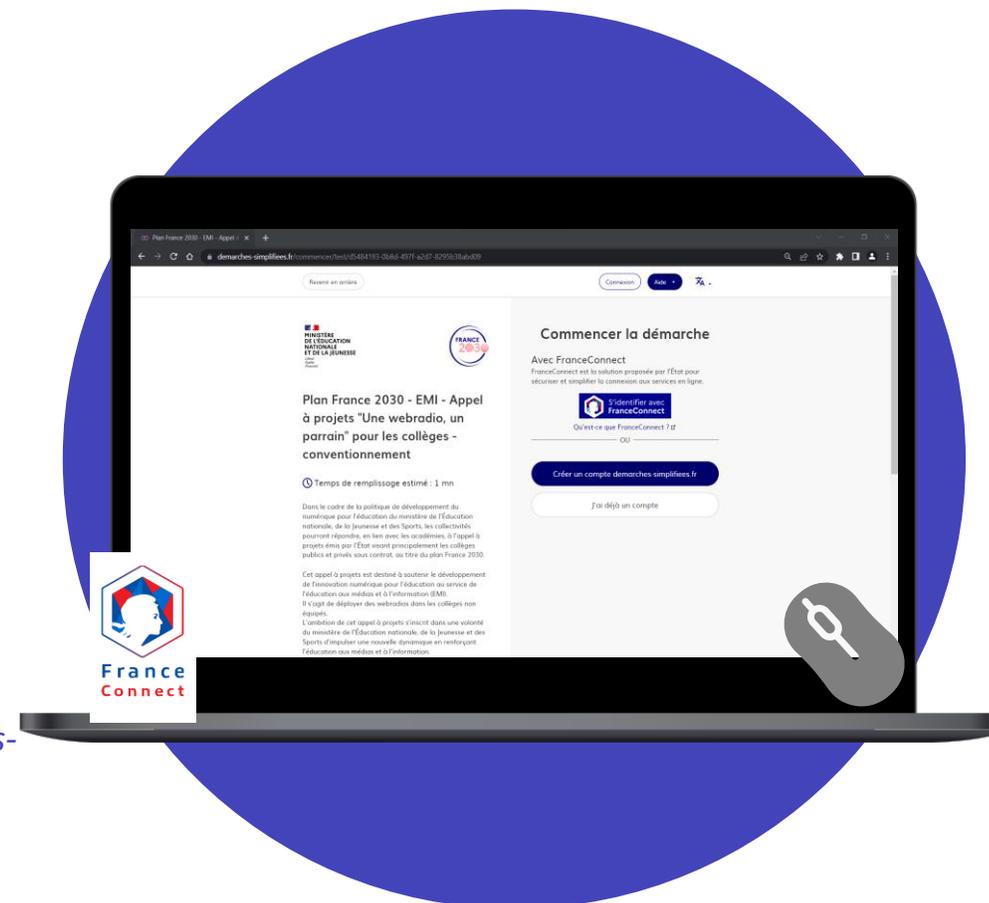
## 2 ) REMPLIR LE FORMULAIRE DE CONVENTIONNEMENT

# Rendez-vous sur la plateforme « Démarches simplifiées »

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/plan-france-2030-emi-appel-a-projets-une-webradio-conventionnement>

**\*Attention : le numéro de SIRET utilisé pour remplir le formulaire doit être celui de la collectivité pour qui sera établie la convention**

**\*Attention : l'adresse mail pour le dossier de conventionnement est l'identifiant du déposant, elle doit être l'adresse officielle de la collectivité permettant d'identifier nominativement le déposant. À défaut, votre dossier pourrait être refusé.**



## Informations requises pour la saisie du dossier dans « démarches-simplifiées.fr »

### Informations candidature

**Adresse mail** : l'adresse mail pour le dossier de conventionnement est l'identifiant du déposant (elle peut être différente de celle du déposant du dossier de candidature), elle doit être une adresse mail officielle de la collectivité permettant d'identifier nominativement le déposant. À défaut, votre dossier pourra être rejeté.

**SIRET** : le numéro de SIRET utilisé pour remplir le formulaire doit être celui de la collectivité pour qui sera établie la convention

**Région académique ou COM**

**Numéro de dossier de candidature** : numéro de dossier déposé pour l'AAP webradio pour lequel vous avez été accepté. Il doit être identique pour permettre un rapprochement entre les deux formulaires.

**Date de l'assemblée délibérante** : pour l'édition de la convention, une assemblée délibérante (délibération du Conseil Général par exemple) doit être tenue afin de donner compétence au représentant de la collectivité pour signer la convention. La délibération en elle-même n'est pas demandée dans ce formulaire comme pièce justificative mais elle pourra vous être demandée ultérieurement.

### Identification du demandeur

**Identité du représentant de la collectivité** : **Le représentant de la collectivité doit être désigné nominativement et par sa fonction.**

**Identité de l'ordonnateur** : agent d'autorité qui a la compétence du pouvoir de décision financière au niveau du Département. L'ordonnateur **peut être désigné uniquement par sa fonction.**

**Identité du comptable assignataire** : comptable public auprès duquel est accrédité un ordonnateur et qui a seule compétence pour exécuter les opérations comptables de cet ordonnateur. Le comptable assignataire peut être désigné uniquement **par sa fonction.**

## Étape 3

### S'identifier avec une adresse mail

*L'adresse mail utilisée pour le dossier de conventionnement doit être une adresse mail officielle du Département permettant d'identifier nominativement le déposant. À défaut, votre dossier pourra être rejeté.*



### Plan France 2030 - EMI - Appel à projets "Une webradio, un parrain" pour les collèges - conventionnement

🕒 Temps de remplissage estimé : 1 mn

Dans le cadre de la politique de développement du numérique pour l'éducation du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, les collectivités pourront répondre, en lien avec les académies, à l'appel à projets émis par l'État visant principalement les collèges publics et privés sous contrat, au titre du plan France 2030.

Cet appel à projets est destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation au service de l'éducation aux médias et à l'information (EMI).

Il s'agit de déployer des webradios dans les collèges non équipés.

L'ambition de cet appel à projets s'inscrit dans une volonté du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports d'impulser une nouvelle dynamique en renforçant l'éducation aux médias et à l'information.

### Identifier votre établissement

Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.

Pour trouver votre numéro SIRET, utilisez [annuaire-entreprises.data.gouv.fr](https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr) ou renseignez-vous auprès de votre service comptable.

Valider



### Plan France 2030 - EMI - Appel à projets "Une webradio, un parrain" pour les collèges - conventionnement

🕒 Temps de remplissage estimé : 1 mn

Dans le cadre de la politique de développement du numérique pour l'éducation du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, les collectivités pourront répondre, en lien avec les académies, à l'appel à projets émis par l'État visant principalement les collèges publics et privés sous contrat, au titre du plan France 2030.

Cet appel à projets est destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation au service de l'éducation aux médias et à l'information (EMI). Il s'agit de déployer des webradios dans les collèges non équipés.

L'ambition de cet appel à projets s'inscrit dans une volonté du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports d'impulser une nouvelle dynamique en renforçant l'éducation aux médias et à l'information.

### Commencer la démarche

Avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.



Qu'est-ce que FranceConnect ?

OU

Créer un compte demarches-simplifiees.fr

J'ai déjà un compte

## Étape 4

### Commencer à remplir un dossier en ligne

*Le numéro de SIRET utilisé pour remplir le formulaire doit être celui du Département pour qui est établie la convention.*

*Pour information votre dossier peut être complété en plusieurs fois. Le brouillon s'enregistre automatiquement au fur et à mesure de votre saisie. Ainsi, même si vous fermez la page, vous pourrez retrouver à tout moment votre dossier dans l'état exact dans lequel vous l'aviez laissé.*

## Étape 5

### Inviter une personne à coconstruire le dossier

*Si vous le souhaitez, vous pouvez inviter un tiers à accéder et à coconstruire avec vous ou à modifier le dossier.*

Inviter une personne à modifier ce dossier

Vous pouvez inviter quelqu'un à remplir ce dossier avec vous.  
Cette personne aura le droit de modifier votre dossier.

Adresse email

Adresse email

Ajouter un message à la personne invitée (optionnel)

Ajouter un message à la personne invitée (optionnel)

Envoyer une invitation

demarches-simplifiees.fr Dossiers

Rechercher un dossier

Aide

déposé sur une démarche en test. Toute modification de la démarche par l'administrateur (ajout d'un champ, publication de la démarche...) entraînera

démarche en test Plan France 2030 - EMI - Appel à projets "Une webradio, un parrain" pour les collèges - conventionnement (TEST)

Dossier n° 9628342 - En brouillon depuis le 19 août 2022 09:52

Expire le 19/08/2025 (36 mois après la création du dossier)

Inviter une personne à modifier ce dossier

Mon identité

Les champs suivis d'un astérisque (\*) sont obligatoires.  
Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez.

Région académique ou COM \*

Guide de remplissage du formulaire

Pour demander l'édition du projet de convention, seules les deux premières parties du formulaire sont à remplir. Vous devez ensuite, dans un premier temps, déposer ce dossier sans remplir la partie 3.  
Suite à ce dépôt, l'instructeur vous fera parvenir le projet de convention via la messagerie de la plateforme Démarches Simplifiées (vérifiez vos spams).  
Vous pourrez échanger avec l'instructeur si des ajustements sont nécessaires.  
Quand le projet de convention vous conviendra, vous devrez revenir sur ce formulaire pour compléter la partie 3 qui vous permettra de signer la convention de façon dématérialisée.

1. INFORMATIONS CANDIDATURE

Votre brouillon est automatiquement enregistré. En savoir plus

Déposer le dossier

Région académique ou COM \*

#### Guide de remplissage du formulaire

Pour demander l'édition du projet de convention, seules les deux premières parties du formulaire sont à remplir. Vous devez ensuite, dans un premier temps, déposer ce dossier sans remplir la partie 3.  
Suite à ce dépôt, l'instructeur vous fera parvenir le projet de convention via la messagerie de la plateforme Démarches Simplifiées (vérifiez vos spams).  
Vous pourrez échanger avec l'instructeur si des ajustements sont nécessaires.  
Quand le projet de convention vous conviendra, vous devrez revenir sur ce formulaire pour compléter la partie 3 qui vous permettra de signer la convention de façon dématérialisée.

### 1. INFORMATIONS CANDIDATURE

#### Numéro de dossier de candidature \*

Merci de renseigner le numéro de dossier de candidature de l'AAP "Une webradio, un parrain" pour lequel vous souhaitez déposer votre dossier. Vous pouvez retrouver ce numéro sur votre espace Démarches Simplifiées (compte relié à l'adresse utilisée pour la candidature) ou sur l'accusé de réception du dépôt de votre dossier.  
Le numéro doit être strictement identique pour permettre le rapprochement des deux formulaires.

Numéro de dossier

Région académique \*

- Auvergne-Rhône-Alpes
- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
- Bretagne
- Centre-Val de Loire
- Corse
- Grand-Est
- Guadeloupe
- Guyane
- Hauts-de-France
- Ile-de-France
- Martinique
- Mayotte
- Normandie
- Nouvelle-Aquitaine
- Occitanie
- Pays de la Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Réunion

Organismes éligibles à cet AAP

## Étape 6

### Démarrer la saisie de votre dossier

*Veillez à mettre à jour ce champ via la liste déroulante.*

## Étape 7

### Saisir les données relatives au dossier de candidature (partie 1.)

*Dans cette première partie du formulaire, saisir les informations relatives au dossier de candidature pour lequel vous avez été accepté. Les informations du dossier de candidature seront utilisées pour éditer la convention.*

#### 2. IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ

##### Identité du représentant de la collectivité \*

Le représentant de la collectivité agit en qualité de Président, il est le signataire de la convention.  
Prénom Nom et fonction du représentant

##### Identité de l'ordonnateur \*

L'ordonnateur est l'agent d'autorité qui a la compétence du pouvoir de décision financière au niveau de la collectivité territoriale.  
Prénom Nom et fonction de l'ordonnateur

##### Identité du comptable assignataire \*

Le comptable assignataire est le comptable public auprès duquel est accrédité un ordonnateur et qui a seule compétence pour exécuter les opérations comptables de cet ordonnateur.  
Prénom Nom et fonction du comptable assignataire

Je certifie m'engager à garantir l'effectivité et l'auditabilité des dépenses qui seront réalisées. \*

#### Guide de remplissage du formulaire

Pour demander l'édition du projet de convention, seules les deux premières parties du formulaire sont à remplir. Vous devez ensuite, dans un premier temps, déposer ce dossier sans remplir la partie 3.  
Suite à ce dépôt, l'instructeur vous fera parvenir le projet de convention via la messagerie de la plateforme Démarches Simplifiées (vérifiez vos spams).  
Vous pourrez échanger avec l'instructeur si des ajustements sont nécessaires.  
Quand le projet de convention vous conviendra, vous devrez revenir sur ce formulaire pour compléter la partie 3 qui vous permettra de signer la convention de façon dématérialisée.

#### 1. INFORMATIONS CANDIDATURE

##### Numéro de dossier de candidature \*

Merci de renseigner le numéro de dossier de candidature de l'AAP "Une webradio, un parrain" pour lequel vous avez été retenu.  
Vous pouvez retrouver ce numéro sur votre espace Démarches Simplifiées (compte relié à l'adresse utilisée pour le dépôt du dossier de candidature) ou sur l'accusé de réception du dépôt de votre dossier.  
Le numéro doit être strictement identique pour permettre le rapprochement des deux formulaires.

##### Date de l'assemblée délibérante \*

Pour l'édition de la convention, une assemblée délibérante doit être tenue afin de donner compétence au représentant de la collectivité pour signer la convention. La date de cette délibération doit être renseignée ici (la délibération en elle-même n'est pas demandée dans ce formulaire comme pièce justificative mais elle pourra vous être demandée ultérieurement).

## Étape 8

### Saisir les données relatives à la collectivité (partie 2.)

*Dans cette deuxième partie du formulaire, saisir les informations relatives à votre collectivité qui seront utilisées pour compléter les informations manquantes au dossier de candidature pour éditer la convention.*

**Attention : la partie 3. du formulaire n'est pas à remplir lors du premier dépôt.**

## Étape 9

### Déposer votre dossier de conventionnement

Après avoir complété l'ensemble des éléments relatifs à la partie 1 et 2, vous pouvez déposer votre dossier (même si la partie 3. n'est pas remplie).

Dans le cas où un des champs des parties 1. et 2. n'a pas été dûment complété, le dossier ne pourra pas être déposé et une alerte vous précisera le champ à compléter/corriger.

Vous pourrez revenir compléter la partie 3 qui permet d'acter la signature électronique de la convention une fois que vous aurez reçu le projet de convention.

démarche en test Plan France 2030 - EMI - Appel à projets "Une... >  
Dossier n° 9629626  
Expirera le 19/08/2025 (36 mois après la dernière modification du dossier)

Demande Annotations privées Avis externes **Messagerie** Personnes impliquées

**Email automatique** le 19 août à 11 h 36  
[Votre dossier n° 9629626 a bien été déposé (Plan France 2030 - EMI - Appel à projets "Une webradio, un parrain" pour les collègues - conventionnement (TEST))]

Écrivez votre message ici

Taille maximale : 20 Mo.  
Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Envoyer le message

## 2. IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ

### Identité du représentant de la collectivité \*

Le représentant de la collectivité agit en qualité de Président, il est le signataire de la convention.  
Prénom Nom et fonction du représentant

### Identité de l'ordonnateur \*

L'ordonnateur est l'agent d'autorité qui a la compétence du pouvoir de décision financière au niveau de la collectivité territoriale.  
Prénom Nom et fonction de l'ordonnateur

### Identité du comptable assignataire \*

Le comptable assignataire est le comptable public auprès duquel est accrédité un ordonnateur et qui a seule compétence pour exécuter les opérations comptables de cet ordonnateur.  
Prénom Nom et fonction du comptable assignataire

Je certifie m'engager à garantir l'effectivité et l'auditabilité des dépenses qui seront réalisées. \*

## 3. SIGNATURE DÉMATÉRIALISÉE DE LA CONVENTION

### Guide de remplissage du formulaire

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#)

Déposer le dossier

Déposer le dossier

## Étape 9 bis à la main de l'instructeur

### Édition du projet de convention par l'instructeur

À titre d'informations, vous pouvez noter que c'est sur la base des éléments complétés dans les parties 1 et 2 que l'instructeur va pouvoir générer et vous adresser, via la message de démarches-simplifiées, un projet de convention.

### 3) SUIVRE SON PROJET ET SIGNER LA CONVENTION DE FAÇON DÉMATÉRIALISÉ

**Rendez-vous sur votre espace  
« Démarches simplifiées »  
pour suivre l'avancée de votre  
dossier et approuver la  
convention**



<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/plan-france-2030-emi-appel-a-projets-une-webradio-conventionnement>

## Étape 10

### Relire le projet de convention

*Une fois l'instruction de votre dossier terminée, l'instructeur vous fera parvenir le projet de convention via la messagerie de démarches-simplifiées. Vous pourrez alors échanger et effectuer des modifications si nécessaire.*

### 3. SIGNATURE DÉMATÉRIALISÉE DE LA CONVENTION

#### Guide de remplissage du formulaire

Rappel : pour demander l'édition du projet de convention, seules les deux premières parties du formulaire sont à remplir. Vous devez ensuite, dans un premier temps, déposer ce dossier sans remplir la partie 3.

Suite à ce dépôt, l'instructeur vous fera parvenir le projet de convention via la messagerie de la plateforme Démarches Simplifiées (vérifiez vos spams).

Vous pourrez échanger avec l'instructeur si des ajustements sont nécessaires.

Quand le projet de convention vous conviendra, vous devrez revenir sur ce formulaire pour compléter la partie 3 qui vous permettra de signer la convention de façon dématérialisée.

Pour demander l'édition d'un projet de convention, vous devez remplir les deux premières parties de ce formulaire et déposer votre dossier ci-dessous sans compléter la partie 3.

Une fois le projet de convention édité, il vous sera adressé par l'instructeur par la messagerie de Démarches Simplifiées. Cette partie du formulaire vous permettra d'approuver ce projet de convention et ainsi d'apposer une signature dématérialisée à la convention.

J'approuve le dernier projet de convention adressé par l'instructeur et accepte, reconnais et signe par la présente cette convention.

La coche de cette case vaut pour signature dématérialisée de la convention.

Le projet de convention approuvé est le dernier envoyé par l'instructeur via la messagerie de Démarches Simplifiées.

Deux évolutions seront apportées entre le projet de convention approuvé et la convention finale : l'ajout du numéro d'engagement juridique généré et renseigné par l'instructeur et l'ajout des mentions d'approbation des signatures dématérialisées par les deux parties.

VERSION DE TRAVAIL



Convention de financement  
Appel à projets « une webradio, un parrain »  
Plan France 2030

Ente  
«Libellé2\_niveau»  
Située «Adresse\_niveau»  
Représentée par «Recteur\_niveau», agissant en qualité de Recteur de  
«Libellé3\_niveau»«Délégation\_niveau»  
Ci-après dénommée « la Région Académique / Académie »  
Et  
Le département «Forme\_juridique» de «Entreprise\_raison\_sociale»  
Ayant pour numéro de SIRET «SIRET\_tct»  
Située «Etablissement\_numero\_voie» «Etablissement\_type\_voie» «Etablissement\_nom\_voie» à  
«Etablissement\_localite» («Etablissement\_code\_postal») Représentée par «Représentant\_de\_la\_collectivite», agissant en qualité de Président/Maire  
Avec l'adresse mail associée «Adresse\_mail\_du\_deposant»  
Ci-après dénommée « le département »

France 2030 - Innovation numérique pour l'excellence éducative - Appel à projets « Une webradio, un parrain »

## Étape 11

**Approuver / signer la convention et charger le projet associé**  
*La troisième partie du formulaire vous permet d'approuver le projet de convention édité par l'instructeur. L'approbation via le formulaire vaut pour signature dématérialisée de la convention.*

*Pour éditer la convention finale, le projet sera complété par un numéro d'engagement juridique et la signature dématérialisée des deux parties.*

## Le suivi de l'avancement de votre dossier et les éventuels échanges avec l'instructeur s'effectuent directement sur la plateforme démarches-simplifiees.fr

Des notifications vous seront adressées par mail à chaque étape du parcours de votre dossier. Vous trouverez ci-dessous des exemples de notification qui vous parviendront par mail et feront le lien le cas échéant avec la plateforme.

### Exemples de notification :

#### ENREGISTREMENT DE BROUILLON

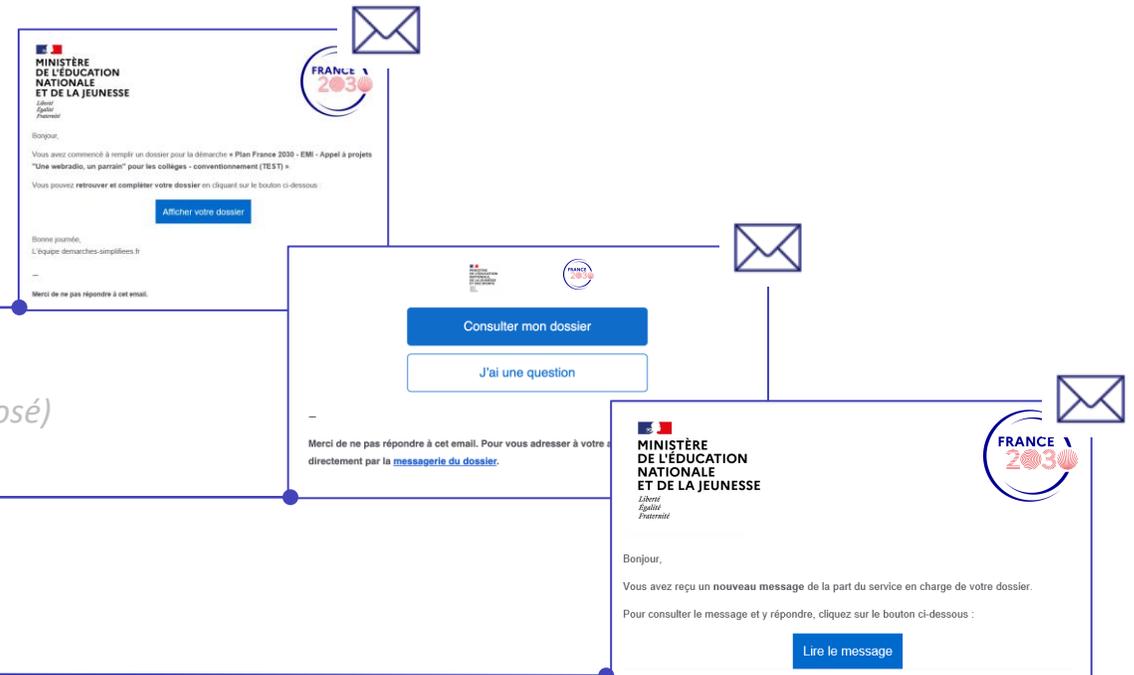
Mail de notification pour l'enregistrement en brouillon du dossier (s'il n'a pas été déposé)

#### DÉPÔT DU DOSSIER

Mail de confirmation du dépôt du dossier.

#### NOTIFICATION DE MESSAGE

Mail de notification de réception d'un message



**Une fois signée entre les deux parties, l'instructeur vous fera parvenir la convention finale.**

**Nous vous remercions d'avoir suivi ce pas-à-pas : « Comment déposer un dossier de conventionnement ? » et espérons avoir pu répondre à vos attentes.**

Nous vous rappelons que les services de votre académie se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans l'ensemble des démarches liées à votre dossier.

Par ailleurs, vous pouvez accéder à tout moment à l'ensemble de la documentation dédiée à cet appel à projets via le lien suivant : <https://www.education.gouv.fr/plan-france-2030-emi-appel-projets-une-webradio-un-parrain-pour-les-colleges-340802>